

Questions au Feuilleton

LE PREMIER MINISTRE FIDEL CASTRO—RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE

Question n° 989—M. Cossitt:

1. Depuis le 20 avril 1968, le premier ministre a-t-il rencontré son homologue cubain, M. Fidel Castro et, dans l'affirmative, a) en quels endroits et quand, b) dans quel but?

2. Le premier ministre s'est-il réuni avec ses homologues jamaïcain et cubain au cours d'une réunion publique ou autre et, dans l'affirmative, a) en quels endroits et quand, b) dans quel but?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): 1. Oui.

a) La Havane, Cuba, en janvier 1976.

b) Durant une visite officielle à Cuba, au Venezuela et au Mexique.

2. Non.

a) et b) Sans objet.

TRANSPORTS—LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DES FREINS DE CERTAINS VÉHICULES AUTOMOBILES

Question n° 1018—M. Siddon:

1. En a) 1977, b) 1978, c) 1979, d) 1980 jusqu'à présent, le ministère des Transports a-t-il reçu des plaintes au sujet du mauvais fonctionnement partiel ou total des freins des voitures Rabbit, Scirocco ou Dasher de Volkswagen et Fox d'Audi et, dans l'affirmative, (i) combien (ii) de combien d'accidents s'est-on plaint?

2. Parmi les accidents rapportés, combien a) ont fait des blessés, b) ont causé une ou plusieurs pertes de vie?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Au 31 mai 1980, Transports Canada a reçu 70 plaintes au sujet du mauvais fonctionnement des freins de Rabbit, de Scirocco, d'Audi Fox et de Dasher de Volkswagen. Voici le nombre annuel des plaintes reçues:

Année des plaintes	Plaintes reçues par Transports Canada	Accidents ayant résulté de ce mauvais fonctionnement
1977	1	0
1978	0	0
1979	12	0
1980 (au 31 mai)	57	0

2. On n'a attribué aucune blessure ni perte de vie à ces pannes de freins.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.)—LES EMPLOYÉS MUTÉS

Question n° 1056—M. Herbert:

Suite à la réponse à la question n° 273, des 40 employés ayant manifesté la volonté d'être mutés à Charlottetown (Î.-du-P.-É.) en 1980, combien sont de langue maternelle a) anglaise, b) française?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): a) 12; b) 28.

[Français]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

M. McKenzie: Madame le Président, j'ai ici une question dont j'aimerais saisir le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé. Le 12 mai dernier, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* une question marquée d'un astérisque relativement aux subventions accordées par le MEER pour favoriser le déplacement des voies ferrées à Winnipeg. Il y a deux semaines, j'ai demandé pourquoi on tardait à répondre à ma question. Le secrétaire parlementaire pourrait-il enfin m'expliquer aujourd'hui ce qui l'empêche de me donner la réponse demandée.

M. Collenette: Madame le Président, il est plutôt difficile de dire quand on fournira une réponse à une question en particulier. Il y a déjà plus de 1,000 questions d'inscrites au *Feuilleton*. Sauf erreur, nous avons déjà fourni quelque 280 réponses, ce qui est fort respectable.

M. Paproski: Non, ce n'est pas fameux.

M. Collenette: Pour ma part, j'estime que c'est fort respectable. C'est sûrement mieux que ce qu'a fait l'ancien gouvernement.

M. Paproski: Ne remettez pas à demain.

M. Collenette: Mon collègue d'Edmonton-Nord aimerait débattre de l'affaire. J'informerai la Chambre du nombre exact de réponses qui ont été fournies.

A propos de la question particulière du député, j'en ai noté le numéro et ferai enquête sur l'affaire. Je rappelle au député de Winnipeg-Assiniboine qu'il a soulevé nombre de ces mêmes problèmes au cours du débat sur le bill C-35, vendredi dernier. Ses propos ont été consignés dans le hansard. Le projet de loi est désormais devant le comité et j'espère que le député étudiera de plus près ses questions et se renseignera davantage sur les projets du MEER auprès du ministre qui comparaitra devant ce comité au cours des deux prochaines semaines pour discuter de la question.

M. Paproski: A propos de la même objection, madame le Président, je voudrais rappeler au secrétaire parlementaire que durant la courte période à laquelle nous étions au pouvoir, nous n'avons eu le temps de répondre à aucune de ces questions.